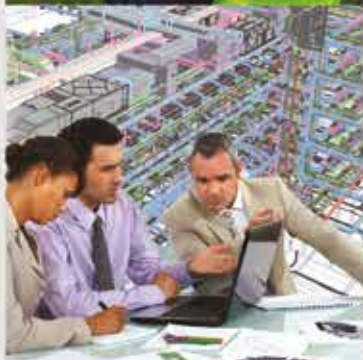


*Catalogue
1^{er} semestre
2021*



LE CATALOGUE DES FORMATIONS



BTP.SERVICES

BTP.Services est un organisme de formation au service des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics et de tous les acteurs de la filière de la construction.

Il est reconnu pour la réactivité et la pertinence de ses prestations et accompagne activement les entreprises dans l'anticipation et la définition des besoins de formation.

BTP.Services propose une offre de formation spécifique et pointue dans le prolongement direct de l'actualité de la construction, en Ile-de-France et dans les régions.

Les formations sont systématiquement dispensées par des experts de haut niveau et des professionnels.

Depuis novembre 2020, BTP.Services a élargi son activité et offre des formations en apprentissage.

L'EQUIPE DE BTP.SERVICES



**Philippe
MAZET**

Gérant



**Adriana
MIRI**

Directrice



**Laurence
FOUGERE**

Assistante



**Marie-Christine
LERONDEAU**

Assistante



**Nathalie
PICOULEAU**

**Comptabilité
Gestion**

**Contact : tel : 01 40 69 52 80 / 58 89
e.mail : fougere@btpserv.com - lerondeau@btpserv.com**

Les 5 Priorités de BTP.SERVICES

- 1.** Répondre en priorité aux attentes de l'ensemble des collaborateurs des entreprises générales, pour développer leurs compétences et les aider à évoluer dans les métiers de la construction.
- 2.** Développer des sujets, en relation étroite avec l'action d'EGF.BTP, des délégations régionales, des commissions ou groupes de travail et répondant à la spécificité des entreprises générales.
- 3.** Répondre aux sujets d'actualité de manière pragmatique. Le contenu du stage se doit d'être opérationnel. Il traite la mise en application pratique de nouvelles procédures ou réglementations relatives à la construction.
- 4.** Faire intervenir des animateurs experts reconnus dans leur domaine, qui apportent une réelle valeur ajoutée pour l'entreprise.
- 5.** Accompagner les clients dans la démarche de l'obtention de financements.

SEMINAIRES ENCADREMENT

Ces stages de BTP.Services répondent aux besoins de professionnalisation et d'actualisation des connaissances des cadres du BTP.

Ils traitent de manière opérationnelle et pragmatique des thèmes concernant :

- Les sujets d'actualité : le BIM, le droit du numérique, la transition énergétique ...
- Les nouvelles normes techniques et réglementations dans le domaine de la construction
- Les règles juridiques et le déroulement administratif des marchés de travaux
- Le cadre législatif de la construction, le droit de l'urbanisme, le logement social...
- La gestion contractuelle, la sous-traitance, les réclamations, la gestion des contentieux...
- Le management des hommes et des équipes, la responsabilité et les obligations des intervenants dans les marchés.

STAGES MAITRISE DE CHANTIER

Les stages de BTP.Services organisés en direction de la maîtrise de chantier s'inscrivent dans les domaines suivants :

- La maîtrise des outils techniques de base
- La communication, l'animation d'équipe et la réunion de chantier
- L'organisation et la gestion du travail sur chantier.

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

BTP.Services vous propose une nouvelle offre **de formations par apprentissage** pour :

- **Conducteurs de travaux**
- **Chefs de chantier**
- **Chefs d'équipe**

Les experts de BTP.SERVICES

L'équipe des formateurs de BTP.Services est composée de praticiens confirmés experts dans leur domaine, capables de donner des réponses précises basées sur leur expérience professionnelle. Ci-dessous quelques-uns des formateurs qui œuvrent avec BTP.Services depuis de nombreuses années.



Jacques FOURNIER de LAURIÈRE

Président honoraire à la Cour Administrative d'Appel de PARIS – Président de la Chambre des Marchés Publics
Ancien maître d'ouvrage Région et Etat
Conseil juridique auprès du Ministère de l'Ecologie sur le développement durable et transition énergétique



Pierre CAIN

Juriste spécialisé au droit de l'urbanisme et du logement social
Professeur à la Cour des Comptes
Professeur de droit à l'UPEC
Conseil juridique auprès des collectivités territoriales, des organismes HLM et des entreprises de BTP



Séverin ABBATUCCI

Secrétaire Général de la Fédération Française du Bâtiment (FFB)
Secrétaire Général du Conseil National de la Sous-Traitance du Bâtiment (CNSTB)



Stéphane CHENUET

Chef du service Urbanisme et Immobilier de la Fédération Française du Bâtiment



Rémi PORTE

Responsable en charge des sinistres majeurs chez Allianz
Chargé d'enseignement à l'Université Paris Dauphine (Master Assurance et gestion du risque)
Co-auteur des ouvrages « L'assurance construction » et « Traité de la responsabilité des constructeurs » (éd. Le Moniteur)
Auteur d'une chronique mensuelle sur les marchés privés dans Le Moniteur



Jean-Charles DU BELLAY

Chef du département sécurité incendie et sûreté de la Fédération Française du Bâtiment
Membre titulaire de la commission des agréments des contrôleurs techniques du ministère de l'Equipement et du Logement
Ancien membre de la commission centrale de sécurité du ministère de l'intérieur
Auteur de nombreux guides, encyclopédies et collections de lexiques techniques



Henry THONIER

Conseiller technique d'EGF.BTP et consultant auprès des entreprises de BTP
Membre de plusieurs commissions de normalisation de l'AFNOR (Eurocodes)
Ancien directeur des affaires techniques à la Fédération Nationale des Travaux Publics.
Auteur d'ouvrages spécialisés et d'articles techniques et scientifiques



Patrick BERTHELOT

Spécialiste National en mécanique des sols, traitement de sols, fondations spéciales et géodynamique – Groupe Bureau Veritas
Membre des commissions pour la révision des normes nationales d'application de l'Eurocode 7
Membre de la Commission de Normalisation Justification des Ouvrages Géotechniques (CNJOG) pour la révision des DTU
Membre de la commission pour la révision de nouvelles recommandations

FORMATIONS CADRES - 1 jour (7 h), 2 jours (14 h) ou 3 jours (21 h)	LIEUX	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 Gérer les appels d'offre - Sécuriser les marchés de travaux	PARIS		4					
2 Gérer les marchés globaux Conception-réalisation, Marchés de performance	PARIS					4		
	TOULOUSE						11	
3 La gestion contractuelle des marchés publics et privés	MARSEILLE			12				
4 Marchés privés de travaux Gérer en toute sécurité ses opérations de travaux	PARIS			4				1
	LILLE			31			18	
5 CCAG et CCAP Utiliser au mieux les dispositions pour sécuriser les marchés	PARIS					17		
6 Elaborer les mémoires de réclamation marchés publics et privés	MARSEILLE			26				
	LILLE				9			
7 L'expertise judiciaire et l'entreprise	PARIS							6
	TOULOUSE			5				
8 Sous-Traitance – Maîtriser les enjeux	PARIS						15	
9 Réception des travaux	PARIS						22	
10 Assurance – Service Après-Vente	PARIS					26		
11 Assurance construction avant et après réception Marchés privés et marchés publics	PARIS		9					
12 Responsabilités des constructeurs	PARIS						2	
13 Groupement d'entreprises Gestion contractuelle et conséquences juridiques	BORDEAUX			19				
	PARIS					20		
14 Relations inter-entreprises et compte prorata	PARIS	26						
15 Responsabilité civile et pénale en entreprise générale	PARIS			9				
16 Performance énergétique et énergie carbone Les enjeux de la RE2020	PARIS				15			
17 Les contrats de maintenance - Mise en œuvre et pilotage	PARIS						17	
18 Initiation et compréhension du BIM	PARIS			16				
	MARSEILLE					21		
19 Le contrat de travaux BIM Savoir répondre aux appels d'offres et gérer les contrats	PARIS						10	
20 La construction de logements sociaux Après les réformes d'action logement et des marchés publics	PARIS					10		
21 Maîtriser les textes de l'Urbanisme Les nouveaux modes d'organisation des sols	PARIS					27		
22 Affectation des sols, destination des constructions et changement d'usage	PARIS			23				
23 Montage d'opérations immobilières complexes	PARIS			4				
24 Autorisations d'urbanisme et permis de construire Dernières réformes	PARIS	20						
25 Fiscalité et opérations immobilières	PARIS		4					
26 Les contrats immobiliers Le choix juridiques entre VEFA, CPI et MOD	PARIS		11					
27 Sécuriser vos opérations en VEFA	PARIS			16				
28 Sécuriser vos travaux en copropriété	PARIS			30				
29 Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)	PARIS							6
30 Manager la prévention de la santé et sécurité	PARIS			1				
31 Initiation à la prévention des risques psychosociaux (RPS)	PARIS	19						
32 Management et qualité - L'amélioration continue	PARIS			18				
33 Conduite du projet durable	PARIS						24	
34 Acquérir les bonnes pratiques commerciales	PARIS						1	
35 Le droit du travail pour les opérationnels	PARIS					6		
36 Diagnostics techniques immobiliers	PARIS						16	

FORMATIONS CADRES - 1 jour (7 h), 2 jours (14 h) ou 3 jours (21 h)		LIEUX	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
37	Sûreté et sécurité des bâtiments En phase de conception et d'exploitation	PARIS						30	
38	Normes NF DTU et documents de références techniques	PARIS	27						
39	Sécurité incendie	PARIS					11		
		TOULOUSE							7
40	L'accessibilité du bâtiment	PARIS						23	
41	Acoustique et bâtiment - De l'étude à l'exécution	PARIS			10				
42	Climatisation / Ventilation / Chauffage	PARIS					18		
43	Electricité et bâtiment	PARIS					19		
44	Gestion des risques liés à l'amiante Approche réglementaire et opérationnelle	PARIS							7
45	Béton et ouvrages en béton Réaliser des structures de qualité	MARSEILLE				16			
		PARIS					27		
46	Pathologie et fissures du béton Identification - réparation - prévention	PARIS				7			
		TOULOUSE							
47	Les interfaces du bâtiment Relationnelles, techniques, juridiques et contractuelles	PARIS	21						
		TOULOUSE					28		
48	Le rapport de sol - Le comprendre et l'étudier	PARIS			11				
49	Missions d'ingénierie géotechnique et responsabilité des constructeurs	PARIS						9	
50	Les fondations spéciales en entreprise générale	PARIS						29	
51	Fondations profondes en zone sismique Les concevoir et les dimensionner	BORDEAUX							2
52	Les méthodes d'exécution du chantier	PARIS			23				
53	Organisation et gestion de chantier	PARIS			24 et 25				
54	La réunion de chantier	PARIS			3				
55	Gestion du temps Mieux organiser son temps professionnel	PARIS					5		
		MARSEILLE						25	
56	La délégation de pouvoir dans les chantiers de BTP	PARIS		2					

FORMATIONS MAITRISE - 1 jour (7 h), 3 jours (21 h) ou 5 jours (35 h)		LIEUX	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
57	Lecture de plans de chantier "Module 1"	ST REMY (78)	du 18 au 22		du 29/03 au 02/04		du 31/05 au 04/06		
		MARSEILLE		du 8 au 12					
58	Lecture de plans de coffrage - ferrailage "Module 2"	ST REMY (78)		du 1 au 5		du 12 au 16		du 14 au 18	
		MARSEILLE			du 8 au 12				
59	Implantation - Tracage - Nivellement	ST REMY (78)		du 15 au 19			du 3 au 7		
		MARSEILLE			du 22 au 26				
60	Topographie de chantier (Nivellement et éléments d'implantation) "Module 1"	ST REMY (78)			du 1 au 5		du 31/05 au 04/06		
61	Topographie de chantier (Implantation de chantier) "Module 2"	ST REMY (78)			du 15 au 19			du 21 au 25	
62	Topographie - Utilisation d'une station totale	ST REMY (78)				du 12 au 16		du 28/06 au 02/07	
		MARSEILLE							du 5 au 9
63	Installation de chantier et organisation du poste de travail	ST REMY (78)			du 22 au 26			du 7 au 11	
		MARSEILLE					du 17 au 21		
64	Management d'équipe	MARSEILLE	du 25 au 27						
65	Communication - Animation d'équipe	ST REMY (78)				du 19 au 23		du 28/06 au 02/07	
		MARSEILLE						du 21 au 25	
66	Améliorer son comportement face à la sécurité	PARIS					31		

Pour dates, lieux supplémentaires ou formation en intra, nous contacter.

GÉRER LES APPELS D'OFFRE

Sécuriser les marchés de travaux

Public

Services commerciaux
Services juridiques
Etudes de prix
Services travaux
Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Promotion immobilière
Pilotage de projets
Bureaux d'études
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	04/02/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Maîtriser les règles de passation et d'exécution des marchés de travaux
Savoir analyser une offre
Savoir répondre aux appels d'offre
Anticiper et optimiser la gestion contractuelle

Contenu

Connaître les principes de base des marchés de travaux

- Définition des marchés publics et privés
- Les marchés classiques de travaux
- Les marchés globaux : la conception réalisation, les marchés de performance, les marchés de partenariat
- Le recours au sourcing : possibilités et risques

La passation des marchés de travaux: modes de dévolution de consultation

- MAPA et appel d'offre
- La procédure concurrentielle avec négociation
- Le dialogue compétitif
- Règles de confidentialité

Analyser les pièces du marché

- La hiérarchie des pièces du marché
- La dérogation au CCAG
- Les pièces contractuelles et non-contractuelles du marché
- Identifier et gérer les clauses abusives

L'attribution des marchés

- Savoir répondre aux appels d'offre
- Connaître les critères d'évaluation : critères et les sous-critères
- Analyser et maîtriser les notions de performance

Anticiper la gestion des marchés de travaux

- Identifier et gérer les contradictions des pièces de marché
- L'importance des questions-réponses
- Le mémoire technique

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/01

GÉRER LES MARCHÉS GLOBAUX

Conception-réalisation, Marchés de performance

Public

Services commerciaux
Services juridiques
Etudes de prix
Services travaux
Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Promotion immobilière
Pilotage de projets
Bureaux d'études
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	04/05/2021	680 € HT
TOULOUSE	11/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Identifier les nouvelles opportunités offertes aux entreprises
Etablir l'argumentaire à destination des Maîtres d'Ouvrage
Appréhender les risques spécifiques liés aux marchés globaux

Contenu

Caractéristiques des marchés globaux après la loi ELAN du 3 octobre 2018

- Marchés globaux de performance : REM, CREM
- Les Contrats de Performance Energétique (CPE)
- Les marchés de partenariat

Les modes de passation

- Procédure concurrentielle avec négociation ou dialogue compétitif
- La protection des « idées proposées » par l'entreprise en cours de négociation

Savoir répondre à un appel d'offre en marchés globaux

- Analyser les appels d'offre en phase de conception
- L'importance de la performance dans les marchés globaux
- Définition contractuelle de la performance : les types de performances concernées
- Mesure de la performance
- Intégration de la notion de la performance dans un forfait global

Les enjeux spécifiques des marchés globaux

- La prise en compte de l'obligation de résultat dès l'origine
- Les engagements, risques et responsabilité des intervenants
- La problématique particulière de la réception

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/02

LA GESTION CONTRACTUELLE DES MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Public

Services administratifs
Services juridiques
Services études de prix
Services commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	04/03/2021	680 € HT
MARSEILLE	12/03/2021	680 € HT
PARIS	01/07/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Appliquer la gestion contractuelle au quotidien
Assumer les obligations de l'entreprise
Préserver les droits de l'entreprise

Contenu

Introduction :

- Distinction entre marchés publics et marchés privés

Nature du marché :

- Prix forfaitaires, prix unitaires
- Révision, actualisation

Pièces contractuelles

- Liste, priorité, clauses abusives
- CCAG et CCAP

Exécution des marchés

- Signature et notification du marché, conséquences
- OS, comptes rendus de chantier, courriers
- Avenants

Délais d'exécution

- Définir un planning contractuel
- Prolongation des délais, ajournement des travaux
- Pénalités de retard

Variation de la masse des travaux

- Travaux supplémentaires, en moins-value, modificatifs
- Conséquences des variations, coûts et délais, décision de poursuivre

Suivi du chantier

- Assurer la traçabilité du déroulement du chantier
- Constat et photos
- Validité des mails

Réception des travaux

- Opérations préalables
- Droit à la réception

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/03

MARCHÉS PRIVÉS DE TRAVAUX

Gérer en toute sécurité ses opérations de travaux

Public

Services administratifs
Services juridiques
Services études de prix
Services commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	31/03/2021	680 € HT
LILLE	18/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître le champ d'application et les documents du marché
Connaître et sécuriser les différentes étapes d'un marché privé de travaux
Identifier le rôle et les obligations et les responsabilités des intervenants
Analyser les responsabilités et garanties

Contenu

Cerner le champ d'application des marchés de travaux

- La définition du contrat
- Le principe de la liberté contractuelle et de l'intangibilité du contrat
- Les pièces constitutives du DCE et du marché de travaux

Maitriser la procédure

- Prendre connaissance des documents du marché
- Contrats répondant aux différentes normes, (Norme NFP 03-001 ou NFP 03-002) ou rédigés sans référence à l'une d'elles)
- La négociation du marché
- La signature du marché
- L'organisation du chantier
- La question de la sécurité

Décrypter les enjeux contractuels

- Le Prix et les événements permettant la révision du Prix
- La Force Majeure / L'imprévision
- La rupture du contrat
- La réception des travaux

Analyser les responsabilités et les garanties

- Les garanties légales : parfait achèvement, décennale...
- Les garanties contractuelles : caution, garantie à première demande...
- Les différents types de responsabilité
- Le règlement des différends

Appréhender la gestion contractuelle d'un marché de travaux

- Les différents « types » de marchés de travaux : à prix global et forfaitaire, au mètre / à prix unitaire, sur dépenses contrôlées
- Les travaux supplémentaires
- Les interfaces
- Les pénalités de retard
- L'actualisation du Prix
- Les intérêts moratoires

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/04

CCAG et CCAP

Utiliser au mieux les dispositions pour sécuriser les marchés

Public

Services administratifs
Services juridiques
Services études de prix
Services commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	17/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Identifier avec précision les obligations découlant du CCAG et du CCAP
Appliquer le CCAG Travaux dans son chantier
Appliquer le CCAP et apprécier les conséquences des clauses
Eviter les fausses interprétations
Garantir la sécurité juridique

Contenu

Dispositions générales du CCAG actualisé

- Champs d'application : marchés publics, marchés privés
- Définition des documents contractuels dans le CCAG
- Obligations de confidentialité/ propriété

Analyse du CCAP

- Les dérogations apportées par le CCAP dans le CCAG
- Les clauses abusives dans le CCAP

CCAG et gestion des marchés

- Les OS : nouvelle définition
- Fixation et prolongation des délais
- Ajournement et interruption des délais
- Pénalités de retard
- Nouvelles obligations du titulaire en matière environnementale
- Nouvelles obligations en matière de légalité du travail

CCAG et gestion financière des marchés publics

- Décomposition des prix
- Prix unitaire, prix forfaitaire
- Modalités de variations des prix

CCAG et réception de travaux – Contentieux

- Les opérations de réception
- Etablissement du DGD
- Mise en œuvre des garanties
- Gestion des réclamations : règlement amiable CCRA, recours à la conciliation et à l'arbitrage

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/05

ÉLABORER LES MÉMOIRES DE RÉCLAMATION MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Public

Direction de travaux
Conducteurs de travaux
Ingénieurs commerciaux
Responsables études de prix
Responsables juridiques
Responsables administratifs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
MARSEILLE	26/03/2021	680 € HT
LILLE	09/04/2021	680 € HT
PARIS	13/04/2021	680 € HT
PARIS	08/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Jalonner le déroulement du projet pour préserver ses droits futurs
Reconnaître et assurer la traçabilité des pertes de productivité
Anticiper et organiser sa démarche de réclamation pour optimiser le résultat
Définir le rôle de tous les collaborateurs (étude de prix, services juridiques, opérationnels travaux)
Valoriser son droit à rémunération complémentaire

Contenu

Sur la base de cas pratiques :

Pendant le déroulement du projet

- Identifier les perturbations subies par l'entreprise
- Jalonner le déroulement du projet et assurer la traçabilité des faits
- Registre des perturbations et de leurs conséquences
- Optimiser la communication interne

Les différentes familles de perturbations

- Modifications apportées à la consistance de l'ouvrage
- Perturbations découlant du calendrier de réalisation des travaux
- Perturbations découlant des conditions d'exécution des travaux

Identification des conséquences opérationnelles des perturbations

- Etudes et travaux supplémentaires
- Arrêts de chantier
- Pertes de productivité
- Mise en œuvre de mesures d'atténuation des perturbations subies

Organiser et justifier sa réclamation

- Les volets calendaires et financiers
- Démonstration des liens de causalité
- Utilisation des fiches d'impact
- Allongement des délais : altération du chemin critique de réalisation du projet

Demande d'indemnisation en fin de chantier

- Utilisation des références contractuelles ou annoncées
- Projet de décompte final
- Retenues opérées par le maître d'ouvrage
- Décompte général et définitif

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/06

L'EXPERTISE JUDICIAIRE ET L'ENTREPRISE

Public

Responsables du SAV
Conducteurs de travaux
Responsables juridiques
Directions de production
Directions de travaux
Responsables administratifs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	06/07/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître les bases du monde de l'expertise judiciaire
Clarifier les différentes procédures : Tribunal Administratif, Tribunal Judiciaire, Tribunal de Commerce
Donner des outils aux techniciens de l'entreprise
Défendre les intérêts de l'entreprise au cours des expertises

Contenu

Principes de base

- Expertise assurance
- Expertise en réclamation
- Expertise à l'initiative des parties

Mission de l'expert

- Contenu de la mission
- Rémunération de l'expert
- Récusation

Opération d'expertise

- Contradictoire
- Point de départ de l'expertise
- Le rapport d'expertise
- Appréciation du rapport

Expertise et pouvoir du juge

- Tribunal Administratif, Tribunal de Grande Instance, Tribunal de Commerce
- Les attentes du juge

Contrôle de l'expertise

- Contre-expertise
- Responsabilité de l'expert

Responsabilité civile – Responsabilité pénale

- Fondements et éléments de la responsabilité
- Réparation du dommage
- Mesures d'instruction

Cas pratiques

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/07

SOUS-TRAITANCE

Maîtriser les enjeux

Public

Responsables de production
Conducteurs de travaux
Responsables administratifs
Responsables juridiques
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
TOULOUSE	05/03/2021	680 € HT
PARIS	15/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Gérer contractuellement son marché avec les partenaires sous-traitants
Optimiser le relationnel de l'entrepreneur général avec les sous-traitants
Connaître les devoirs et obligations de l'entreprise générale
Clarifier sous-traitance et fausse sous-traitance
Responsabilité de l'entreprise générale et responsabilités du sous-traitant

Contenu

Les fondamentaux

- Sous-traitants directs
- Sous-traitants indirects
- Caution et délégation de paiement
- Déclaration des sous-traitants – l'agrément

L'action directe

- La défaillance de l'entrepreneur
- La caution
- La délégation de paiement

Le contrat de sous-traitance et la charte de bonne conduite

- L'agrément du sous-traitant

Sous-traitance et « fausse » sous-traitance

L'exercice illicite du travail temporaire

- Le délit de marchandage
- Fourniture de main-d'œuvre
- Prestation de service et marchandage
- Le prêt de main-d'œuvre licite

Travail illégal

- La vérification de l'identité des salariés
- Les obligations de l'entreprise générale (les sanctions)

L'accident du travail

- Principe de responsabilité de l'entreprise sous-traitante
- La coresponsabilité de l'entreprise utilisatrice

Responsabilités de l'entreprise générale

- Entreprises utilisatrices – Entreprises extérieures
- La responsabilité civile et pénale

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports power-points
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/08

RÉCEPTION DES TRAVAUX

Public

Etudes de prix
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	22/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître les exigences des marchés publics et des marchés privés
Eviter les prétextes pouvant être évoqués pour ne pas prononcer la réception
Eviter les pièges et prendre les précautions utiles
Acquérir les outils pour une application très concrète sur votre chantier
Clarifier les principes de fonctionnement du Service Après-Vente

Contenu

Modalités de réception

- Réception par tranche
- Réception partielle
- Mise à disposition temporaire ou définitive
- Etat des lieux contradictoire

Procès-verbal de réception

- Levée des réserves
- Vices apparents
- Défauts de conformité contractuelle
- Appréciation des performances
- Défauts de conformité à la réglementation

Répondre au client pendant l'année de parfait achèvement

Les différentes garanties après la réception

- Garantie biennale
- Garantie décennale
- Dommages ouvrage (DO)

Réception judiciaire

Guide du fonctionnement du S.A.V.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/09

ASSURANCE – SERVICE APRÈS-VENTE

Public

Responsables du SAV
Conducteurs de travaux
Responsables juridiques
Directions de production
Directions de travaux
Responsables administratifs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	26/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Retenir les règles fondamentales
Comprendre les mécanismes de l'assurance
Prendre en compte la présence des entreprises sous-traitantes
Savoir gérer les sinistres pratiquement
Défendre les intérêts de l'entreprise au cours des expertises

Contenu

RESPONSABILITE DU CONSTRUCTEUR

Le cadre légal et contractuel

- Les responsabilités avant et après la réception des travaux
- Marchés privés et marchés publics (norme NF, CCAG...)
- Marchés en entreprise générale, en groupement d'entreprises

Rappel des principales responsabilités avant réception des travaux (dommages à l'ouvrage, aux tiers...)

Responsabilités après réception des travaux

- Que couvrent les garanties légales (parfait achèvement, biennale, décennale) ?
- Entreprise générale et sous-traitants
- Responsabilité décennale des entrepreneurs de TP

ASSURANCES DE LA CONSTRUCTION

- Assurances avant réception
- Que couvre l'assurance décennale obligatoire ?
- Comment fonctionnent les garanties facultatives ?
- Assurer les grands chantiers (le contrat collectif de responsabilité décennale)
- Cas pratiques

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/10

ASSURANCE CONSTRUCTION AVANT ET APRÈS RÉCEPTION – Marchés privés et marchés publics

Public

Responsables du SAV
Conducteurs de travaux
Responsables juridiques
Directions de production
Directions de travaux
Responsables administratifs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	09/02/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Retenir les règles fondamentales de la responsabilité des constructeurs avant et après réception
Comprendre les mécanismes de l'assurance (différence entre Bâtiment et TP)
Prendre en compte la présence des entreprises sous-traitantes
Savoir gérer les sinistres
Défendre les intérêts de l'entreprise au cours des expertises

Contenu

Risques, responsabilités et assurances : Quelles articulations ?

- Quels sont les acteurs responsables ?
- Typologie des risques avant et après réception des travaux
- Les grands principes de responsabilités et d'assurances propres au Bâtiment, aux TP

Responsabilités et assurance avant réception

- Quels risques pèsent sur les entreprises ?
- Quelles mesures de prévention pour éviter les réclamations ?
- Les dommages subis par les salariés, focus sur la faute inexcusable de l'employeur
- Couvertures d'assurance : quels sont les points de vigilance ?

Réception de l'ouvrage : enjeux et modalités pratiques

Responsabilités et assurance après réception

- Comprendre les caractéristiques des trois garanties légales : parfait achèvement, bon fonctionnement et décennale.
- L'assurance obligatoire en Bâtiment
- Quelles assurances en TP ?
- Les garanties facultatives en Bâtiment, en TP
- Focus sur les responsabilités et assurances des sous-traitants

L'expertise sinistre en construction

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/11

RESPONSABILITÉS DES CONSTRUCTEURS

Public

Responsables du SAV
Conducteurs de travaux
Responsables juridiques
Directions de production
Directions de travaux
Responsables administratifs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	02/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Retenir les règles fondamentales
Comprendre les mécanismes du droit de la responsabilité et des assurances
Prendre en compte la présence des entreprises sous-traitantes
Savoir gérer les dommages
Défendre les intérêts de l'entreprise au cours des expertises

Contenu

RESPONSABILITE DU CONSTRUCTEUR

Le cadre légal incontournable

- Marchés privés et marchés publics
- Présentation des grands mécanismes juridiques de la responsabilité

Responsabilités avant réception des travaux

- La responsabilité des locateurs d'ouvrage
- La responsabilité du maître d'ouvrage

Responsabilités après réception des travaux

- La responsabilité décennale
- La garantie de bon fonctionnement
- La garantie de parfait achèvement
- Les dommages intermédiaires
- Dommages causés aux tiers

ASSURANCES DE LA CONSTRUCTION

- Les assurances obligatoires
- Les assurances facultatives

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Cas pratiques / mises en situation

REF : CA1S21/12

GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Gestion contractuelle et conséquences juridiques

Public

Responsables de production
Conducteurs de travaux
Responsables administratifs
Responsables juridiques
Responsables financiers
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
BORDEAUX	19/03/2021	680 € HT
PARIS	20/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Savoir choisir l'organisation contractuelle d'un marché
Connaître la distinction juridique entre GME – SEP – GIE
Connaître les conséquences juridiques
Optimiser la gestion contractuelle du groupement
Savoir gérer pratiquement le groupement d'entreprises

Contenu

Entreprise générale et Groupement d'entreprises

- Analyser les enjeux du groupement
- Choix du type de groupement (GME, SEP, GIE)
- Groupement momentané, types et conséquences
- Analyse économique
- Choix des partenaires
- Choix du mandataire et conséquences

Acteurs du Groupement – pouvoir et responsabilités

- Entreprises
- Gérant, mandataire et administrateur
- Mandataire solidaire

Organisation contractuelle en Groupement

- Le choix du montage contractuel : la convention de groupement
- Définir les rôles et les missions de chaque intervenant
- Les actes types : protocole, convention, statuts
- Garanties contractuelles, financières et assurances

Exécution du contrat en Groupement

- Mise en place d'un organigramme et délégation des pouvoirs
- Le suivi de la gestion contractuelle et financière

Fin des travaux

- Clôture de comptes et garanties

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/13

RELATIONS INTER-ENTREPRISES ET COMPTE PRORATA

Public

Chargés d'affaires
Directeurs travaux
Conducteurs de travaux
Services juridiques
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	26/01/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Pallier les insuffisances résultant des CCAG et des CCAP travaux
Gérer la répartition des responsabilités en cas de dégradation en cours de chantier
Gérer les dépenses et y faire participer les intervenants concernés

Contenu

Donner un cadre contractuel aux relations entre corps d'état différents

- Identifier les intervenants impliqués
- Gérer l'absence des liens de droit entre intervenants

Compte inter-entreprises

- Différenciation avec le compte prorata
- Cas des relations en corps d'état séparés
- Imputations aux sous-traitants
- L'arbitrage des dépenses litigieuses
- Convention inter-entreprises acceptée par la maîtrise d'œuvre

Compte prorata

- Nature des dépenses pouvant y être imputées
- Contenu de la norme AFNOR P03-001
- Adaptations de la norme en cas de sous-traitance et de co-traitance
- Convention de gestion du compte prorata

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/14

RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE EN ENTREPRISE GÉNÉRALE

Public

Conducteurs de travaux
Responsables juridiques
Directions de production
Directions de travaux
Responsables administratifs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	09/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître les règles de base à observer
Garantir la sécurité juridique
Identifier les infractions

Contenu

RESPONSABILITE CIVILE

- Principe général de l'indemnisation du préjudice
- Responsabilité engagée de l'entreprise
- Les cas résiduels de responsabilité individuelle

RESPONSABILITE CONTRACTUELLE

- La responsabilité contractuelle prime sur la responsabilité civile
- Application des clauses sauf si abusives
- Interprétation des clauses : amiable, expertise, contentieux
- Responsabilités individuelles éventuelles

Droit des marchés publics, droit de la concurrence et ses conséquences pénales

- Droit des marchés publics : délit de favoritisme, abus de biens sociaux
- Droit de la concurrence
- Conséquences : sanctions pénales et financières, exclusion de la commande publique

Responsabilité et sécurité au travail

- Spécificité de la responsabilité accident du travail et responsabilité accentuée
- Comment se prémunir contre une mise en cause
- Comment faire face à une mise en cause
- Conséquences

Responsabilité pénale liée aux travailleurs illégaux

- Législation renforcée
- L'accès aux chantiers
- Les responsabilités engagées
- Les sanctions éventuelles

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/15

PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENERGIE CARBONE

Les enjeux de la RE2020

Public

Services commerciaux
Services juridiques
Services travaux
Maîtrise d'ouvrage
Montage d'opération
Promotion immobilière
Pilotage de projets
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	15/04/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître la base juridique de la transition énergétique et son évolution (de la RT2012 à RE2020)
Analyser les obligations et les exigences des maîtres d'ouvrage en matière de performances
Savoir gérer la réglementation thermique et environnementale contractuelle
Savoir appliquer la réglementation sur chantier

Contenu

Introduction

- Les fondamentaux de la réglementation énergétique et environnementale
- Connaître les obligations en construction neuve et réhabilitation
- Connaître les échéances des exigences obligatoires et les principaux Labels (HQE, BREEAM, LEED, Effinergie +, BEPOS, E+C-)

Répondre aux exigences réglementaires et contractuelles

- Descriptifs et étude réglementaire
- Savoir respecter des niveaux de performance
- Prestations, postes et niveaux E et C (comment les obtenir)
- Faire le lien entre le calcul de la RT et les cibles E et C
- Faire le lien entre les labels biosourcé et les niveaux C1 et C2
- Les risques de non-conformité
- Maîtriser les interfaces
- Eviter les erreurs

Les enjeux de la RE2020

- Que doit intégrer la RE2020 : obligations et échéances
- La différence par rapport à la RT2012
- Les points de vigilance

Synthèse des points de contrôle

- Identifier les dysfonctionnements
- Mettre en conformité
- Conclusion

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/16

LES CONTRATS DE MAINTENANCE

Mise en œuvre et pilotage

Public

Maîtrise d'ouvrage
Montage d'opération
Promotion immobilière
Services commerciaux
Services juridiques
Directeur de travaux
Pilotage de projets
Bureaux d'études
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	17/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Donner à tous les acteurs souhaitant proposer ou gérer un service de maintenance, toutes les clés pour générer de l'activité, atteindre les objectifs et se développer dans la durée

Définir les modes de fonctionnement des relations contractuelles dans le marché de maintenance

Bien maîtriser le périmètre et les enjeux de la maintenance

Contenu

Concept et enjeux fondamentaux de maintenance

- Périmètre et domaines de la maintenance
- Du « mono technique » au « multi technique »
- Le type d'offre et les acteurs
- Normes et réglementation

Qu'est-ce que la maintenance ?

- Vocabulaire propre
- Les différentes stratégies de maintenance
- Management économique du contrat de maintenance
- L'esprit de service
- S'inscrire dans la durée :
 - Reporting
 - Devoir de conseils
 - Plans de progrès
 - Veille technique et réglementaire Les plus...

Quelques astuces pour développer son activité

- Connaître son marché
- Connaître ses forces et faiblesses
- Disposer d'un outil de gestion adapté
- Cibler une offre
- Dédier une organisation
- Les pièges à éviter

Les contrats de performance

- De l'exploitation-maintenance au BIM exploitation
- La rénovation de bâtiments
- Le carnet numérique du bâtiment

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/17

INITIATION ET COMPRÉHENSION DU BIM

Public

Services commerciaux
Services juridiques
Maîtrise d'ouvrage
Montage d'opération
Promotion immobilière
Pilotage de projets
Bureaux d'études
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	16/03/2021	680 € HT
MARSEILLE	21/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Comprendre le BIM et savoir l'appréhender
Savoir utiliser le BIM
Comprendre et gérer l'échange d'informations entre acteurs
Savoir gérer le management du BIM et du projet BIM

Contenu

Introduction au BIM

- Maquette numérique et BIM
- Utilisation du BIM
- Consolidation des contributions
- Revue de projet
- Niveaux de maturité
- En France et ailleurs

Technologie et outils

- Logiciels et matériels
- Interopérabilité entre logiciels
- Archivage, serveur et Cloud
- Risques

Modélisation

- Organisation de la plaquette numérique
- Ontologie
- Base de données
- Interopérabilité et langages communs

Management

- Cycle de vie de l'ouvrage
- Rôles, acteurs et gouvernance
- Processus
- Consolidation et revue de projet
- Protocole et contrat BIM
- Niveaux de maturité
- Impacts sur les métiers
- Industrialisation

Réglementation et normalisation

- Support de l'interopérabilité
- Normalisation française et internationale
- Point de vue légal
- Protection des données

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/18

LE CONTRAT DE TRAVAUX BIM

Savoir répondre aux appels d'offre et gérer les contrats

Public

Services commerciaux
Services juridiques
Maîtrise d'ouvrage
Montage d'opération
Promotion immobilière
Pilotage de projets
Bureaux d'études
Responsables administratifs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	10/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Mieux maîtriser la gestion contractuelle du BIM
Connaître les éléments essentiels de la convention (charte) BIM
Savoir incorporer le BIM au contrat principal (annexe contractuelle BIM)
Savoir gérer les responsabilités des acteurs
Appréhender la gestion du BIM au quotidien

Contenu

Intégrer le BIM dans les contrats

- Définition des termes clés (BIM manager, BIM coordinateur, concepteur principal, utilisateur de la maquette numérique, maquette numérique, donnée, LOD, interopérabilité, etc.)
- Le contrat de travaux BIM
- L'ordre de priorité des documents BIM dans la hiérarchie des documents contractuels

Rôles et responsabilités

- Le BIM manager, le BIM coordinateur : rôles et compétences
- Les obligations du maître d'ouvrage
- Les obligations des maîtres d'œuvre (architectes, ingénieurs, etc.)
- Les obligations de l'entrepreneur
- Le processus d'avis et visa en BIM

Savoir utiliser les données du BIM

- Le processus BIM : définir le workflow
- L'utilisation de la maquette numérique : produire les données, analyser, synthétiser, échanger les données numériques
- Les droits de propriété intellectuelle

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/19

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Après les réformes d'action logement et des marchés publics

Public

Maîtrise d'ouvrage
Services commerciaux
Monteurs d'opération
Services immobiliers
Services fonciers
Aménageurs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	10/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Comprendre la logique propre au financement des organismes d'HLM
Connaître la complexité des opérations locatives sociales
Maîtriser le langage et les concepts propres aux organismes d'HLM
Appréhender les réformes en cours pour mieux répondre aux nouveaux enjeux

Contenu

LE FINANCEMENT D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION ET LA COUVERTURE DES DEPENSES

- La charge foncière
- L'exonération des taxes d'urbanisme
- Les coûts de maîtrise d'ouvrage
- La TVA déductible

La couverture financière

- Les subventions d'état
- Les subventions des collectivités territoriales
- Le financement d'Action Logement (ordonnance du 20.10.2016)
- Les prêts CDC (PLUS et PLAI)
- Les prêts PLS et la mixité sociale
- Les fonds propres (variable d'ajustement du financement CDC)
- La TVA à taux réduit comme mode de financement

LES CONSEQUENCES DU BUDGET

Les recettes

- Modalité de fixation et d'évolution des loyers
- Les loyers : - Des logements
- Des annexes
- Des boutiques
- Des bureaux

Les dépenses

- Remboursement des prêts (CDC, 1% ...)
- Les frais de gestion et d'entretien d'immeuble
- Provision pour gros entretien
- La TFPB
- La reconstitution des fonds propres
-

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/20

MAÎTRISER LES TEXTES DE L'URBANISME

Les nouveaux modes d'organisation des sols

Public

Maîtrise d'ouvrage
Services commerciaux
Monteurs d'opération
Services immobiliers
Services fonciers
Aménageurs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	27/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Assimiler les règles d'urbanisme applicables à vos projets et apprendre à les optimiser
Maîtriser les bons réflexes pour sécuriser les projets
Connaître les incidences de la loi « ELAN » sur les projets de construction

Contenu

LES DOCUMENTS DE L'URBANISME

- La cadre juridique des règles d'urbanisme
- La hiérarchie entre les documents de l'urbanisme (la loi ELAN)
- Le contenu des documents de l'urbanisme
- Géoportail de l'urbanisme
- Règlement national d'urbanisme (RNU)
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Plan local d'urbanisme (PLU et PLUi) : élaboration, opposabilité, évolution, contentieux...
- Plan d'occupation des sols (POS)
- Carte communale (CC)
- Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et ABF
- Loi littoral, loi montagne, charte promoteurs...
- Règles d'urbanisme applicables en lotissement

LE CONTENU DES DOCUMENTS D'URBANISME

- Mixité sociale
- Densité
- Zonage
- Destination
- Stationnement ...

AMENAGEMENT DU SOL

- Opérations d'intérêt national (OIN)
- Grandes opérations d'urbanisme (GOU)
- Zone d'aménagement concerté (ZAC)
- AFU/ AFUL/ AFUP
- Lotissement
- Permis de construire valant division
- Division primaire

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/21

AFFECTATION DES SOLS, DESTINATION DES CONSTRUCTIONS ET CHANGEMENT D'USAGE

Public

Maîtrise d'ouvrage
Services commerciaux
Monteurs d'opération
Services immobiliers
Services fonciers
Aménageurs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	23/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Comprendre l'affectation des sols définie par les PLU selon les usages principaux ou la nature des activités qui peuvent être exercées
Maîtriser les procédures applicables aux changements d'usage
Maîtriser l'impact du changement et l'affectation des sols

Contenu

L'affectation des sols (code de l'urbanisme article L151-9)

- Le règlement du PLU
- La mixité sociale et fonctionnelle des zones urbaines ou à urbaniser
- La densité et la reconstruction (L111-1-15 du code de l'urbanisme)
- La reconstruction à l'identique (L421-9 du code de l'urbanisme)
- Le stationnement
- Modifier les affectations des sols

Les destinations des constructions (code de l'urbanisme R521-27)

- La liste limitative des destinations depuis le 1er janvier 2016
- Les sous-destinations (arrêté du 10 novembre 2016, JO du 25 novembre 2016 texte n° 51)
- La procédure de changement de destination (permis de construire, déclaration préalable)

Les changements d'usage

- Clarifier la notion de changement d'usage au regard du changement de destination (code de la construction et de l'habitation article L631-7 et suivants)
- Détail des procédures applicables

Exemples : transformer un bâtiment de logements en bureaux, commerces ou autres

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/22

MONTAGE D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES COMPLEXES

Public

Maîtrise d'ouvrage
Services commerciaux
Monteurs d'opération
Services immobiliers
Services fonciers
Aménageurs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	04/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Appréhender les étapes clefs du montage d'une opération immobilière et les outils permettant de les sécuriser
Identifier le montage adapté à chaque situation
Assimiler les mesures à adopter pour optimiser un projet en s'appuyant sur les textes en vigueur
Cerner les principaux contrats immobiliers

Contenu

Acquisition d'un droit autorisant à construire

- Acquisition d'un droit sur le sol privé
- Acquisition d'un terrain
- L'achat d'un terrain bâti
- Changement de destination et changement d'usage
- Taxe d'aménagement
- Participation en ZAC
- Participation en Projet Urbain Partenarial
- Versement pour sous-densité (VSD)

La division des sols : préalable à la mixité urbaine

- Le lotissement
- Le permis de construire valant division
- Les divisions primaires
- Les volumes

Les procédures d'aménagement urbain

- ZAC
- AFUP (Association Foncier Urbaine de Projet)
- Droit de priorité
- P.U.P. (Projet Urbain Partenarial)
- Projet d'intérêt majeur
- Le permis d'aménager et le permis de construire

Les modalités d'évolution des documents d'urbanisme à l'initiation des maîtres d'ouvrage (moyen de développement d'opération de construction)

- Révision
- Modification
- Modification simplifiée

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/23

AUTORISATIONS D'URBANISME ET PERMIS DE CONSTRUIRE - DERNIÈRES RÉFORMES

Public

Maîtrise d'ouvrage
Services commerciaux
Monteurs d'opération
Services immobiliers
Services fonciers
Aménageurs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	20/01/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Maîtriser les réglementations des autorisations d'urbanisme
Identifier les changements induits par la réforme des autorisations d'urbanisme en phase d'instruction et d'attribution
Sécuriser les autorisations d'urbanisme et prévenir les recours

Contenu

Le champ d'application des autorisations d'urbanisme

- Constructions nouvelles
- Constructions existantes, changement de destination, démolitions
- Aménagement du sol, lotissement, permis de construire valant division

Les modalités préalables à un permis de construire

- Le certificat d'urbanisme (obtention et portée)
- Concertation préalable à la demande de permis
- Évaluation environnementale du projet
- Demande de permis (CERFA, pièces complémentaires, obligations...)

Instruction du permis de construire

- Les modalités et les délais d'instruction
- Consultation et avis
- Avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF)
- Autorisation d'exploitation commerciale par le CDAC
- Conditions d'octroi du permis
- Décision suite à l'instruction

Mise en œuvre du permis

- L'affichage du permis
- Le recours des tiers
- Contrôle de légalité du préfet
- Le dossier modificatif et le transfert du permis
- Durée de validité du permis
- Ouverture du chantier
- Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

Le contentieux de l'urbanisme : source d'insécurité juridique des opérations

- Le recours gracieux
- Le recours contentieux
- Le retrait de l'autorisation
- Les limites des recours (L 600-1 et 2, L 600-7 et 8 du code de l'urbanisme)

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/24

FISCALITÉ ET OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Public

Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Promotion immobilière
Directeurs et responsables juridiques
Directions administratives
Directions financières
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	04/02/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Maîtriser la TVA immobilière appliquée au résidentiel ou non résidentiel
Connaître les règles fiscales des opérations immobilières
Sous-traitance et autoliquidation de la TVA

Contenu

TVA Immobilière

- Règles générales applicables aux opérations immobilières (champ, modalités de taxation, conditions d'exercice du droit à déduction)
- Règles applicables au logement social
- Règles applicables au logement intermédiaire

Fiscalité des opérations de promotion immobilière

- Taxes d'urbanisme
- TVA et droits d'enregistrement
- Résultat des promoteurs

Sous-Traitance et autoliquidation de la TVA

- Champ d'application de l'autoliquidation
- Modalités pratiques
- Cas particuliers
- Impact sur le paiement direct

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/25

LES CONTRATS IMMOBILIERS

LE CHOIX JURIDIQUE ENTRE VEFA, CPI et MOD

Public

Maîtrise d'ouvrage
Services commerciaux
Monteurs d'opération
Services immobiliers
Services fonciers
Aménageurs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	11/02/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître les différents types de contrats immobiliers
Clarifier les régimes juridiques utilisés par les maîtres d'ouvrage
Le Contrat de Promotion Immobilière (CPI) : un potentiel pour les entreprises générales

Contenu

La vente en état futur d'achèvement - VEFA

- Secteur protégé et secteur libre (bureaux, commerces, etc...)
- Le contrat préliminaire
- Analyse détaillée des éléments
- Comparaison avec d'autres techniques (vente d'immeuble à rénover)

Le Contrat de Promotion Immobilière et la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (étude comparée)

Le Contrat de Promotion Immobilière (CPI)

- Le champ d'application de la loi
 - L'objet du contrat
 - La mission du promoteur
- Les obligations des parties
 - Le promoteur
 - Le maître d'ouvrage
- Les responsabilités
 - Le promoteur
 - Le maître d'ouvrage

La Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD)

- La nature du contrat et son objet
- L'exécution : les responsabilités (maître d'ouvrage et maître d'ouvrage délégué)
- Etude comparée de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée et Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/26

SÉCURISER VOS OPÉRATIONS EN VEFA

Public

Maîtrise d'ouvrage
Promoteurs / CCMistes
Services commerciaux
Monteurs d'opérations
Services immobiliers
Directions régionales
Services études de prix
Services travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	16/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Assimiler les règles juridiques de la VEFA (et de son avant-contrat)
Connaître les étapes clés du montage d'une opération en VEFA
Identifier et maîtriser les risques inhérents à ce type de contrat
Appréhender les réformes récentes impactant cette opération

Contenu

Le mécanisme de la VEFA

- Caractéristiques essentielles de la VEFA
- Distinction secteur libre / secteur protégé
- Les étapes clefs de la VEFA

La VEFA et ses contrats « voisins »

- VEFA et louage d'ouvrage
- VEFA et vente clé en main (après achèvement)
- VEFA et contrat de promotion immobilière
- VEFA et contrat de construction de maison individuelle (problématique du terrain procuré par le constructeur)
- VEFA et vente à terme
- VEFA et vente d'immeuble à rénover

L'avant contrat (en secteur protégé : le contrat préliminaire de réservation)

- Objet du contrat préliminaire
- Forme et contenu du contrat préliminaire
- Dépôt de garantie
- Droit de rétractation de l'acquéreur

L'acte authentique de vente

- Forme et contenu du contrat de vente
- Obligations et responsabilités du vendeur
- Païement du prix par l'acquéreur
- Garantie financière d'achèvement et de remboursement
- Réception, achèvement et livraison du logement

Les garanties de construction dues par le vendeur

- Garantie des vices ou défauts de conformité apparents
- Garantie des dommages non apparents
- Garantie d'isolation phonique

La VEFA dans le cadre d'opérations immobilières complexes

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/27

SÉCURISER VOS TRAVAUX EN COPROPRIÉTÉ

Public

Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Entrepreneurs / Artisans du bâtiment
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Bureaux d'études
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	30/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Assimiler les règles juridiques de la copropriété
Identifier et maîtriser les risques inhérents aux travaux en copropriété
Appréhender les opportunités de travaux offertes par les réformes récentes

Contenu

Les règles fondamentales de la copropriété

- La copropriété et les autres modes de division de la propriété
- La distinction parties privatives / parties communes
- Les différents intervenants en copropriété

Les différents types de travaux en copropriété

- Les travaux privatifs
- Les travaux communs
- Les travaux d'intérêt commun sur parties privatives

La phase de prise de décision des travaux

- La connaissance de l'état de l'immeuble
- Le processus de décision des travaux
- Le choix de l'entreprise
- Le contrat entre l'entreprise et la copropriété

La phase de réalisation des travaux

- Les autorisations requises
- Le suivi du chantier
- La réception des travaux

Les modalités de financement et de paiement des travaux

- Le budget prévisionnel
- Les travaux hors budget prévisionnel
- Le fonds de travaux

Les recours en cas d'impayés

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/28

ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION (OPC)

Public

Maîtrise d'ouvrage
Services commerciaux
Monteurs d'opération
Services immobiliers
Services fonciers
Services méthode
Aménageurs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	06/07/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Comprendre les enjeux de la mission OPC, de la phase étude à la réception
Maîtriser le rôle, les devoirs et les responsabilités des acteurs
Evaluer les charges et les moyens à mettre en œuvre pour réaliser la mission
Savoir gérer l'OPC au quotidien

Contenu

Définition de la mission, rôle et responsabilité

- Définition de la mission d'OPC (marché public et privé)
- Rôle et responsabilité, durant la phase préparation de chantier et durant la phase travaux
- Les documents contractuels du dossier marché

L'ordonnancement et la planification des tâches

- Analyse des pièces graphiques et écrites
- Analyse des interfaces et des risques
- Choix constructif et mode opératoire
- Etablissement du planning des travaux (le délai contractuel)
- Prévention des risques professionnels
- Etude de cas

Le pilotage

- Les réunions de chantier (lancement, cadrage, ...)
- Le suivi des travaux sur site dans le respect de l'ordonnancement
- La visite de chantier et les PV de réunion
- Les situations et la prise en compte des avancements
- Le suivi des avancements et le traitement des retards (les causes et les conséquences de recalage)
- Définir les pénalités de retards

La coordination

- Faire respecter les pièces de marchés
- Faire respecter le rôle des acteurs
- Coordination et animation des équipes sur site
- Faire respecter l'ordonnancement
- Analyser la situation et anticiper ou éviter les dérives

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/29

MANAGER LA PRÉVENTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

Public

Conducteurs de travaux
Chef de projet
Responsable d'affaires
Directeur opérationnel
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	01/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître les fondamentaux réglementaires et comprendre les enjeux liés à la SST
Comprendre le rôle des différents intervenants dans la coordination de chantier
Connaître et utiliser les différents outils de prévention (en phase préparation et exécution)
Avoir la bonne posture en tant qu'encadrant et savoir réagir face à un comportement à risque

Contenu

Les fondamentaux réglementaires et les enjeux :

- Enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques
- Principes de prévention
- Devoir d'alerte et de retrait
- Délégation de pouvoir
- Evaluation des risques / Document Unique
- Pénibilité

La coordination en matière de sécurité et les outils de prévention sur le chantier :

- Les différents intervenants (MOA, MOE, CSPS, entreprises et sous-traitants)
- PPSPS / Plan de prévention / Permis feu
- Accueil à la sécurité
- Visites chantiers
- Causeries
- Remontée des incidents et presqu'accidents

La gestion des situations à risques :

- La posture de l'encadrant (écoute, pédagogie, exemplarité...)
- La vigilance partagée
- Comment intervenir face à une situation à risque

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/30

INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Public

Tout collaborateur étant amené à intervenir sur la prévention des risques psychosociaux dans son organisation (manager, chargé de mission ou référent RPS/QVT, préventeur/QSE, RRH/DRH, ...)

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	19/01/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Comprendre les enjeux liés à la prévention des RPS

Mettre en place un argumentaire

Comprendre les clés de réussite et les freins liés à la mise en place d'une démarche de prévention des RPS

Prendre conscience de son propre comportement face au stress, pour soi et pour les autres

Contenu

Les enjeux :

- Définitions (RPS, stress, harcèlement, violence...)
- Cadre réglementaire
- Enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques
- Evolution sociétale et NTIC

La mise en place d'une démarche de prévention :

- Les grandes étapes de mise en place
- Clefs de réussite Freins potentiels

Comprendre le stress et son comportement face au stress :

- Le mécanisme du stress
- Les facteurs de stress
- Les signaux d'alerte (symptômes physiques, émotionnels et mentaux)
- Les leviers à activer pour faire face au stress

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/31

MANAGEMENT ET QUALITÉ

L'amélioration continue

Public

Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Responsables méthodes
Etudes de prix
Chefs de projets / Planificateurs
Pilotes de projet
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	18/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Piloter efficacement des équipes projet dans la résolution de problèmes complexes
Intégrer les dimensions qualité et performance durable dans la stratégie de l'entreprise
Adapter le mode de management en fonction du contexte et du secteur de BTP
Comprendre la logique et les enjeux de l'amélioration continue

Contenu

Management des projets

- Mettre en place une démarche qualité
- Management d'équipe
- Gestion des compétences
- L'intelligence collective

L'amélioration continue

- Qu'est-ce qu'une démarche d'amélioration continue ?
- Découvrir le principe global du PDCA et sa logique d'amélioration continue séquencée
- Les outils de la résolution des problèmes
- Conduire l'amélioration continue
- Clarifier le besoin, les finalités.

Gestion des risques

- Management de la sécurité et de la prévention
- Management des risques et méthodes d'analyse des risques
- Management par le visuel et management par le social

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/32

CONDUITE DU PROJET DURABLE

Public

Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Services commerciaux
Monteurs d'opération
Services immobiliers
Services fonciers
Aménageurs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	24/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :
Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :
infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Savoir mettre en œuvre les compétences de la conduite de projet du développement durable
Savoir mobiliser, coordonner et faire travailler ensemble des collaborateurs de services, d'unités, de métiers, de sites sans disposer de l'autorité hiérarchique formelle
Conception et évaluation de projets en développement durable.

Contenu

- La définition de la notion de conduite de projet durable, face à des enjeux de réactivité, de flexibilité, d'optimisation des ressources
- Approches managériales, approches économiques, approches environnementales
- Management responsable des organisations
- Économie du développement durable

- Méthodologie de projet
- La conception de projets durables dans un contexte professionnel
- Les approches-projets en économie circulaire et en développement durable
- Principes fondamentaux de conduite de projet, en termes de mobilisation des compétences individuelles et collectives.
- La définition des compétences des équipes impliquées dans le projet : identifier les compétences disponibles, déterminer les savoir-faire à acquérir, choisir les modalités de leur acquisition.

- Principes et méthodes d'évaluation des projets
- Le diagnostic : matrice des forces et des faiblesses recensées par rapport au besoin du commanditaire, analyse des opportunités et des leviers à utiliser lors de conduite de projet

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/33

ACQUÉRIR LES BONNES PRATIQUES COMMERCIALES

Public

Directeurs d'agences
Services administratifs
Techniciens études de prix
Services commerciaux
Ingénieurs travaux
Chargés d'affaires
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	01/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Savoir organiser son activité commerciale
Connaître ses clients et son environnement
Maîtriser les méthodes et les outils de pilotage
Analyser les performances commerciales

Contenu

Organiser son activité commerciale

- Identifier les stratégies de prospection et de fidélisation
- Acquérir une organisation commerciale efficace
- Maîtriser ses prises de rendez-vous
- Savoir préparer ses visites clients

Maîtriser l'entretien de vente

- Connaître les étapes d'un entretien avec les clients
- Réussir sa prise de contact
- Apprendre à connaître son client
- Gestion de l'accroche-client

Développer son talent commercial

- Maîtriser les outils de pilotage commercial
- Savoir vendre en avantages
- Répondre aux objections

Négocier avec les acheteurs

- Construire un tableau de négociation stratégique
- Identifier les techniques d'achats employées par les acheteurs
- Connaître les techniques de négociation
- Maîtriser le verrouillage et l'engagement

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/34

LE DROIT DU TRAVAIL POUR LES OPÉRATIONNELS

Public

Directeurs de travaux
Encadrement chantier
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	06/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Comprendre les bases du droit du travail et l'environnement juridique des chantiers
Avoir les bons réflexes dans des situations pratiques de travaux BTP
La coordination avec la fonction Ressources Humaines de l'entreprise

Contenu

Introduction

Comprendre les bases du droit du travail

- Les sources du droit du travail et leur articulation
- Le pouvoir de l'employeur et les droits des salariés
- Le droit des relations individuelles de travail
- Le droit des relations collectives de travail
- Le traitement des différends et les juridictions compétentes

Cas pratiques : avoir les bons réflexes

- Salariés, intérimaires et sous-traitants : l'application du droit du travail selon les situations
- La résolution des cas simples
- Mise en application des outils juridiques au service des décisions de management

La coordination avec la fonction Ressources Humaines de l'entreprise

- Le rôle du manager opérationnel dans la gestion du personnel et l'application du droit du travail
- Les informations et documents à disposition des opérationnels
- Les informations à transmettre à la DRH
- Toutes les fonctions en charge des RH

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/35

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

Public

Services commerciaux
Services juridiques
Directeur de travaux
Maîtrise d'ouvrage
Montage d'opération
Promotion immobilière
Pilotage de projets
Bureaux d'études
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	16/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître les différents diagnostics techniques à effectuer lors de la location ou de la vente d'un bien immobilier
Savoir choisir un opérateur de diagnostic
Connaître les actions à mener en fonction du résultat du diagnostic

Contenu

Intentions et objectifs des pouvoirs publics

- Situation de la transaction immobilière
- Elaboration successive des différents diagnostics
- Domaines d'intervention

Contenu de chaque diagnostic – Dispositif immobilier

- Diagnostic de Performance Energétique (DPE)
- Constat de risque d'exposition au plomb des peintures
- Etat mentionnant la présence ou l'absence d'amiante
- Etat relatif à la présence de termites
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation d'assainissement non collectif
- Etat des risques, pollutions et sols
- Présence d'un risque méré

Obligations selon les situations

- Situations de vente et location / Types d'immeubles concernés
- Situations de travaux ou démolition

Ressources

- Types d'Acteurs
- Reconnaissances nécessaires : formation, certification

Déroulement d'une opération de diagnostic

- Commande choix de l'opérateur
- Estimation des coûts
- Qualité des rapports
- Suite à donner aux rapports

Autres diagnostics

- Approche transversale sur les diagnostics
- Copropriétés (diagnostic global, audit énergétique)
- Autres obligations vente (Loi Carrez) location (Loi Boutin)
- Diagnostics déchets de démolition

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/36

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

En phase de conception et d'exploitation

Public

Services commerciaux
Services juridiques
Etudes de prix
Services travaux
Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Promotion immobilière
Pilotage de projets
Bureaux d'études
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	30/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Maîtriser les enjeux de la sûreté et de la sécurité du bâtiment
Connaître le cadre réglementaire
Analyser les risques pour maîtriser la vulnérabilité d'un bâtiment dans sa conception et son exploitation
Mettre en œuvre les bonnes pratiques méthodologiques et techniques

Contenu

- Différencier sûreté et sécurité
- Analyser les différents risques de sûreté menaçant un bâtiment : intrusion, vandalisme, vol, terrorisme
- Intégrer les enjeux de la sûreté et de la sécurité selon la nature du bâtiment : équipement public, ERP, bâtiment de bureaux
- Définir les normes de construction et la réglementation en matière de sécurité et sûreté
- Les obligations et responsabilités des différents acteurs
- Maîtriser les risques liés au bâtiment et son environnement lors de la conception du bâtiment
- Réaliser un plan de sûreté et identifier ses apports en termes de conception du bâtiment
- Déterminer les équipements extérieurs et intérieurs : dispositifs mécaniques, contrôles d'accès, télésurveillance, vidéoprotection...
- Choisir l'équipement adapté selon une approche coûts-avantages
- Garantir la sûreté et la sécurité en phase d'exploitation du bâtiment
- Analyser la vulnérabilité du bâtiment
- Assurer la maintenance et la bonne exploitation des installations
- Étude de cas : analyse commentée de différents types de bâtiments et identification des défauts de conception en matière de sûreté

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/37

NORMES NF DTU ET DOCUMENTS DE REFERENCES TECHNIQUES

Public

Directeurs d'agences
Services administratifs
Techniciens études de prix
Services commerciaux
Ingénieurs travaux
Chargés d'affaires
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	27/01/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Comprendre et savoir appliquer les NF DTU
Savoir optimiser leur utilisation
Connaitre et savoir appliquer les références techniques pour assurer la qualité des ouvrages

Contenu

NF DTU : le comprendre et en faire bon usage

- Le contenu des NF DTU
- Les clés de lecture essentielles permettant d'optimiser leur utilisation
- L'aspect volontaire de la norme Afnor comparé à la réglementation
- La définition des techniques courante reconnues par les assureurs.
- Le processus de rédaction de la norme NF DTU

Documents de référence techniques et assurabilité des ouvrages

- Liste des NF DTU : références, sujets traités et domaines couverts.
- Les règles professionnelles.
- Présentation des Avis techniques (ATec et ATex)
- La certification des produits de construction
- Aperçu sur le marquage CE des produits de constructions (règlement européen sur les produits de construction).

Etudes de cas

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/38

SÉCURITÉ INCENDIE

Public

Etudes de prix
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	11/05/2021	680 € HT
TOULOUSE	08/07/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître les textes applicables dans le domaine de la protection incendie
Acquérir les notions liées à la réglementation de protection incendie
Etudier les dispositions constructives et les contraintes techniques

Contenu

Principes de sécurité contre l'incendie : prévention et protection

- Classification des matériaux et éléments de construction en matière de comportement au feu : réaction et résistance au feu, façades vitrées, couvertures en matériaux combustibles, câbles électriques
- Normes françaises et européennes (Euroclasses et Eurocodes)

Textes de protection incendie

- Textes applicables aux établissements ERP et IGH
- Textes applicables pour les bâtiments résidentiels

Dispositions constructives liées à la protection incendie

- Classement de l'ERP et calcul des effectifs
- Sensibilisation sur les IMH, IGH et les ITGH
- Le classement des différents types d'immeubles d'habitation (les 4 familles)

Dispositions relatives au désenfumage et à la ventilation

- Objectifs, principes et contraintes du désenfumage
- Techniques de désenfumage des volumes, des atriums et des bâtiments à plusieurs niveaux
- Désenfumage naturel et mécanique

Organisation et fonctionnement des commissions de sécurité

- Responsabilités et missions
- Dialogue avec les commissions de sécurité
- Modalités de recours et de demandes de dérogations
- Marquage CE : identifier les performances au feu sur un CE
- Liste des documents à fournir à une commission de sécurité

Exercices pratiques et pédagogie

- Calcul d'effectifs et conséquences sur la catégorie
- Présentation pédagogique sous forme d'images de synthèse et de vidéos

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...



REF : CA1S21/39

L'ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT

Public

Etudes de prix
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	23/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître les textes applicables dans le domaine de l'accessibilité des bâtiments neufs et existants
Acquérir les notions liées à la réglementation de l'accessibilité
Savoir respecter les obligations réglementaires

Contenu

Principes réglementaires de l'accessibilité en France

- Bâtiments existants (ERP, logements, ERT)
- Bâtiments neufs (ERP, logements, ERT)

Textes de référence en accessibilité

- Tous les textes applicables aux établissements existants
- Tous les textes applicables aux établissements neufs

Dispositions constructives

- Les caractéristiques des bâtiments neufs
- Les caractéristiques des bâtiments existants
- Les demandes de dérogations (décret)

Dispositions relatives aux handicaps sensoriels

- Objectifs
- Equipements et dispositifs spécifiques

Organisation et fonctionnement des commissions d'accessibilité

- Responsabilités et missions
- Dialogue avec les commissions et instructeurs de permis
- Modalités de recours et de demandes de dérogations

Étude de cas

- Analyse de vidéos d'incendies réels
- Utilisation de vidéos basées sur des images de synthèse 3D

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/40

ACOUSTIQUE ET BÂTIMENT

De l'étude à l'exécution

Public

Directeurs de travaux
Bureaux d'études
Pilotage de projets
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	10/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Sélectionner les solutions performantes en acoustique
Préparer son chantier avec une vision acoustique
Réaliser son chantier avec une traçabilité acoustique
Garantir l'isolation acoustique

Contenu

Fondamentaux de l'acoustique

- Définitions, unités, indices
- Bruits rencontrés sur un chantier
- Bruits aériens extérieurs et intérieurs
- Bruits de choc et d'équipement
- Durée de réverbération en circulation commune
- Attestation acoustique

Réflexes acoustiques

- Choix des solutions performantes : chocs et équipements
- Implanter les équipements bruyants
- Points de vigilance en conception
- Risques de nouveaux systèmes techniques (rupteurs de pont thermique, équipements, PAC)
- Préparation du chantier

Solutions performantes d'une structure

- Exigence d'une structure lourde
- Différents types d'isolation de façade
- Chape flottante et sous-couche acoustique mince
- Maîtrise de la réverbération en circulation commune
- Points de vigilance en phase travaux

Équipements techniques silencieux

- Choix d'équipements silencieux, bien dimensionnés
- Système de ventilation de la conception à la réalisation
- Gains techniques de plomberie
- Ascenseurs, chaufferies, sous-stations, transformateurs
- Attestation acoustique

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Échanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/41

CLIMATISATION / VENTILATION / CHAUFFAGE

Public

Etudes de prix
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Maîtrise d'œuvre
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	18/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Comprendre le vocabulaire et la terminologie
Connaître les grands principes de fonctionnement
Appréhender les techniques de l'étude jusqu'à la réception
Repérer les dysfonctionnements majeurs

Contenu

Production de chaleur

- Origine de la production
- Différentes solutions

Production de froid

- Machine à compresseurs électriques
- Machine à absorption
- Réseau urbain

Rafrâichissement et climatisation des bâtiments

- Choix du maître d'ouvrage
- Le rafraîchissement par ventilation double flux
- La climatisation

Cas pratique

Chauffage des locaux

- Les solutions de chauffage, électricité / eau chaude

Ventilation dans les bâtiments

- Ventilation naturelle
- Ventilation mécanique : simple flux / double flux

Choix des solutions

- Avantages / Inconvénients
- Notions de coûts (investissement, exploitation, maintenance)

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/42

ÉLECTRICITÉ ET BÂTIMENT

Public

Etudes de prix
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Maîtrise d'œuvre
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	19/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Appréhender l'essentiel des techniques visées depuis l'étude jusqu'à la réception de l'ouvrage
Comprendre le vocabulaire et la terminologie
Connaître les grands principes de fonctionnement
Repérer les dysfonctionnements majeurs

Contenu

L'énergie électrique : le transport, la distribution haute et basse tension

Les données réglementaires

- E.R.P. – I.G.H. – Bureaux – Habitation

Les courants forts

Les sources et leurs locaux

- Le Tableau Général Basse Tension (T.G.B.T.)
- La distribution
- Les tableaux divisionnaires
- Les installations concourant à la sécurité dans l'établissement

Les courants faibles

- Le câblage informatique et téléphonique
- Mise en œuvre des installations de T.V., téléphone, portiers et sécurité

Bilan et synthèse

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/43

GESTION DES RISQUES LIÉS A L'AMIANTE

Approche réglementaire et opérationnelle

Public

Directions générales
Directeurs et responsables juridiques
Directions administratives
Directions financières
Gérants d'entreprises
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	07/07/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Connaître les risques liés aux travaux en présence d'amiante ainsi que les textes réglementaires applicables à ce domaine
Comprendre les dispositions techniques et organisationnelles nécessaires à la prévention des risques
Connaître la démarche de prévention à mettre en œuvre en fonction de son activité
Connaître les obligations des acteurs

Contenu

Amiante : nature, usage et risques pour la santé

Actions générales des pouvoirs publics et textes réglementaires

- Santé publique : les propriétaires
- Code du travail : les employeurs
- Code de l'environnement
- Prévention des risques

Application de la réglementation sur site

- Obligations préalables à la réponse à l'appel d'offre et à l'exécution
- Connaissance de la présence d'amiante (les repérages, les mesures d'exposition aux fibres)
- Organisation des activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante
- Evaluation des risques et niveau d'exposition (I, II, III)
- Nature d'activité (SS3, SS4)
- Compétences (entreprises, personnes)
- Documents de l'entreprise

Mise en œuvre d'une démarche de prévention

- Savoir quand et comment répondre à un appel d'offre
- Appréhender le risque contractuel (technique, financier et juridique)
- Importance du dossier (rapports, diagnostic...)
- Analyse des besoins (formation, choix des protections...)

Déroulement d'une opération de travaux

- Gestion des chantiers en présence d'amiante
- Importance technique et juridique de la traçabilité

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/44

BÉTON ET OUVRAGES EN BÉTON

Réaliser des structures de qualité

Public

Bureaux d'études
Conducteurs de travaux
Ingénieurs commerciaux
Etudes de prix
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
MARSEILLE	16/04/2021	680 € HT
PARIS	27/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Appréhender les insuffisances des clauses techniques
Connaître les référentiels
Acquérir les outils pratiques en lien direct avec l'exécution
Savoir commander son béton

Contenu

Normes et recommandations

- Référentiel européen
- Textes nationaux et européens
- Recommandations techniques

Rôle et responsabilités techniques des différents acteurs

- Les acteurs de l'ouvrage
- Les acteurs du béton

La réalisation du projet d'un ouvrage en béton

- Données nécessaires
- Rôle du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, du fabricant et de l'entreprise
- Durabilité du béton armé

La prescription des bétons

- Production du béton sur site
- Commande d'un BPE

Les désordres d'ouvrages en béton

- Détection et prévention
- Familles des causes
- Responsabilités des acteurs

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/45

PATHOLOGIE ET FISSURES DU BÉTON

Identification - Réparation - Prévention

Public

Responsables commerciaux
Responsables travaux
Responsables BET
Ingénieurs de structures
Études de prix
Services après-vente et qualité
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	07/04/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Identifier les pathologies du béton
Analyser les origines de ces pathologies et les prévenir
Réparer les fissures avec les techniques appropriées

Contenu

Introduction

- Les principales pathologies du béton et leurs symptômes
- Les fissures du béton

Prévention des fissures de première catégorie

- Retrait
- Alcali réaction
- Réactions sulphatiques internes
- Gel / dégel
- Corrosion des armatures...

Prévention des fissures de deuxième catégorie

- Désordres sur les ouvrages en béton
- Désordres provenant de mauvaise conception, exécution, entretien ou utilisation

Savoir anticiper et réparer

- La prévention des pathologies
- La réparation des fissures
- Les traitements appropriés

Aspects juridiques et contractuels

Cas pratiques : exemples de désordres identifiés

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/46

LES INTERFACES DU BÂTIMENT

Relationnelles, techniques, juridiques et contractuelles

Public

Responsables commerciaux
Responsables travaux
Responsables BET
Ingénieurs de structures
Études de prix
Services après-vente et qualité
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	21/01/2021	680 € HT
TOULOUSE	28/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Identifier les problèmes posés par les interfaces
Savoir anticiper et avoir une attitude efficace
Se poser les bonnes questions et résoudre les problèmes en amont

Contenu

Aspects techniques des interfaces

- Entre le gros-œuvre et le milieu extérieur
- Internes au lot gros-œuvre
- Entre le gros-œuvre et les Corps d'Etat Architecturaux (CEA)
- Entre le gros-œuvre et les Corps d'Etat Techniques (CET)

Aspects juridiques des interfaces

- Rappels de lois, décrets et arrêtés posant problème

Aspects contractuels des interfaces

- Avec le maître d'ouvrage
- Avec le maître d'œuvre. Recueil de toutes données du projet par les pièces écrites CCAG, CCAP, CCTG, CCTP et normes rendues contractuelles
- Avec les sous-traitants

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/47

LE RAPPORT DE SOL

Le comprendre et l'étudier

Public

Etudes de prix
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	11/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Comprendre le vocabulaire et la terminologie
Optimiser le choix du type de fondations superficielles ou profondes
Appréhender les fausses interprétations du rapport de sol

Contenu

Missions géotechniques et responsabilités du géotechnicien

- Le rapport de sol : nature du document

La description des principaux sondages et essais sur sites

- Le carottage, les essais de pénétration, le sondage pressiométrique
- L'interprétation, la validation et les limites d'utilisation
- Les principales corrélations entre essais

Les niveaux d'eau et les pièges de la piézométrie

- La perméabilité et les principaux essais de perméabilité et leur fiabilité

Les essais de laboratoire

- Pour quels objectifs restent-ils indispensables ?

La lecture de deux rapports de sol

- Les principes de fondation
- Les points fondamentaux à vérifier
- Les éléments à critiquer
- Les informations complémentaires

La réalité des reconnaissances de sols : de la théorie à la pratique

- Les limites des reconnaissances de sols
- Conséquences sur le projet et variantes
- Eviter les erreurs et les fausses interprétations
- Choix du type de fondations

Cas pratiques

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/48

MISSIONS D'INGÉNIERIE GÉOTECHNIQUE ET RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS

Public

Etudes de prix
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	09/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Savoir gérer les études de sol : rôle et responsabilités des acteurs
Connaître le contenu et les obligations des missions géotechniques (G1, G2, G3, G4, G5)
Réaliser les missions géotechniques G3 dans le cadre des travaux
Adapter les réponses techniques lors des appels d'offres

Contenu

Les responsabilités des constructeurs et la loi Spinetta :

- La responsabilité contractuelle
- La responsabilité délictuelle
- La responsabilité décennale (ou légale)
- Le devoir de conseil
- La loi Spinetta - le contrôle technique et les constructeurs

La Norme NF P 94-500 :

- Les évolutions
- Le principe des 3 étapes
- Les missions G1-G2-G3-G4-G5
- Importance des missions G2 PRO – G3 phase étude et phase suivi - G4 phase supervision des études et phase supervision du suivi

La Norme NF P 94-500 et la loi MOP :

- Rappel de l'objet et du contenu
- Les engagements

Des questions préparées pour discussion et débat :

- Le rapport de sol fourni au DCE est une mission G1 ou G2 AVP ?
- Des optimisations du rapport de sol qui semblent possibles : quelles démarches aborder ?
- Les niveaux d'eau et leur récurrence ne sont pas clairement définis dans le rapport de sol
- Les sondages du rapport de sol sont trop courts pour justifier les pieux
- Le type de soutènement et / ou les pentes de talus demandés peuvent être optimisés

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/49

LES FONDATIONS SPÉCIALES

En entreprise générale

Public

Etudes de prix
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	29/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Comprendre le vocabulaire et la terminologie
Optimiser le choix du type de fondations superficielles ou profondes
Appréhender l'essentiel des techniques visées

Contenu

Rappel de la reconnaissance des sols

- Rapport de sol relatif aux fondations spéciales

Les fondations profondes

- Définition et types de pieux
- Les techniques d'exécution des pieux forés, pieux battus, pieux vissés
- Les grands principes de calcul

Amélioration et renforcement de sol

- Colonnes ballastées
- Inclusions rigides

Soutènement

- Tranchées et puits blindés
- Paroi clouée berlinoise et parisienne
- Paroi moulée
- Palplanche
- Butons et tirants
- Mise hors d'eau : jupe injectée, fond injecté

Travaux spéciaux

- Carrière et karst : comblement et clavage
- Injection de traitement et de compensation
- Injection solide
- Jet-grouting

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/50

FONDATIONS PROFONDES EN ZONE SISMIQUE

Les concevoir et les dimensionner

Public

Bureaux d'études
Directions techniques
Ingénieurs d'études
Etudes de prix
Ingénieurs travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
BORDEAUX	02/07/2020	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Identifier et comprendre toutes les données nécessaires à la conception et au dimensionnement des fondations profondes en zone sismique.

Contenu

Cadre réglementaire

Prise en compte du Cahier Technique n°38 de l'AFPS

Données géotechniques pour définir les effets cinématiques et inertiels ainsi que leur cumul

- Classe de sol
- Contenu de la maquette géotechnique
- $g(z)$ avec la méthode de Madera
- Les modules du sol

Données structurales pour définir les descentes de charges inertielles

- Spectres de calcul
- Coefficient de comportement
- Ductilité
- Coefficient de sur-résistance
- Modélisation des fondations profondes

Dispositions constructives minimales

Exemple détaillé d'application pour le cas d'un bâtiment à risque normal fondé sur pieux

Etude comparative des résultats obtenus pour 4 principes de modélisation des fondations profondes

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/51

LES MÉTHODES D'EXÉCUTION DU CHANTIER

Public

Etudes de prix
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	23/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Acquérir les connaissances liées à la méthodologie des méthodes d'exécution
Connaître les procédures réglementaires liées aux études méthodes
Optimiser les systèmes de construction en fonction du type et des contraintes du projet
Maîtriser les fondamentaux de la préparation, des grands cycles et phases de chantier

Contenu

Introduction

- Pourquoi une étude méthodes ?
- Les documents indispensables pour une étude méthodes
- Les méthodes dans les différentes phases d'une affaire
- Systèmes constructifs : gros œuvre et second œuvre

Analyse comparative des méthodes d'exécution

- Définition / introduction à la pratique
- Les logigrammes / les synoptiques / les organigrammes
- L'analyse des documents contractuels et des contraintes

L'étude méthodes liée à la structure

- La liste des tâches d'une étude méthodes
- Les documents à produire
- L'analyse de la structure et la standardisation
- La décomposition en zones de travail
- Les modes opératoires

L'étude méthodes et les outils pour construire

- Rotation / cadences et nomenclature des matériels
- Les outils et la définition des matériels en fonction des structures
- Les différents types de coffrage
- Les matériels de sécurité, les étaitements et les consoles
- Les outils spécifiques et spéciaux

Optimisation des méthodes et la planification

- Définition des besoins
- Cycles et phasages
- La planification d'un projet
- Le planning méthodes et le planning gros-œuvre
- Aide à la planification
- Etudes de cas

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/52

ORGANISATION ET GESTION DE CHANTIER

Public

Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Responsables méthodes
Etudes de prix
Chefs de projets / Planificateurs
Pilotes de projet
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

2 jours (14 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	24 et 25/06/2021	1 200 € HT
REGIONS	Nous consulter	1 200 € HT

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Etre capable de comprendre et d'exploiter les documents d'organisation, de contrôle et de suivi de chantier

Comprendre et analyser les interfaces entre l'étude de prix et l'exécution des travaux
Etre capable de mettre en place les tableaux de bord en vue d'une analyse critique des résultats mensuels

Contenu

Introduction

- Prise de connaissance du dossier
- Prise de connaissance des contraintes
- Enjeux de la préparation et du suivi

Analyse d'un dossier d'application – Gestion du budget

- Etude de devis
- Budget du chantier
- Déboursé sec et total
- Prix de revient et déboursé

Définition des besoins matériels

- Définition des cadences
- Simulation de chantier
- Diagramme d'occupation des outils

Définition des besoins humains

- Effectifs
- Budget main d'œuvre

Planification

Contrôles

- Pointage et ventilation codés des dépenses
- Production
- Ecart

Mesures correctives

Exercices pratiques et mise en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/53

LA RÉUNION DE CHANTIER

Public

Responsable de production
Conducteurs de travaux
Responsables administratifs
Responsable juridique
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	03/03/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Montrer concrètement ce qu'il faut faire avant, pendant et après la réunion
Gérer son marché de travaux au cours de la réunion de chantier
Conduire efficacement la réunion
Participer activement à la réunion
Acquérir une attitude négociatrice

Contenu

Réunion dans le cadre du marché de travaux

- Objet et définition
- Les participants
- Décision, portée et valeur d'une réunion de chantier

Préparation de la réunion

- Ordre du jour
- Horaires
- Temps

Objectif et justification de la réunion

- Coordination des entreprises sous-traitantes
- Réunion organisée par le maître d'œuvre et le client
- Relevé de problèmes et recherche de solutions

Organisation et déroulement de la réunion

- Faire participer
- Maîtriser l'art du questionnement et de la reformulation
- Recentrer les échanges

Gestion des conflits

Conclusion et compte rendu de la réunion

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/54

GESTION DU TEMPS

Mieux organiser son temps professionnel

Public

Directions de production
Responsables de services
Directions de travaux
Conducteurs de travaux
Directions administratives
Chefs de projet
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	05/05/2021	680 € HT
MARSEILLE	25/06/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Organiser et structurer son temps pour gagner en efficacité
Hiérarchiser ses tâches : gérer ses priorités et gagner du temps
Avoir du recul et des repères pour déjouer les pièges du temps
Gérer le stress de la charge du travail au quotidien

Contenu

Mieux organiser son temps professionnel

- Les notions clés de la gestion du temps
- Analyser l'emploi du temps et neutraliser les causes de débordement
- Donner de la valeur à son temps

Savoir organiser et gérer les tâches complexes

- Savoir se repérer dans ses activités
- Comprendre la différence entre objectif et projet
- Construire son tableau de bord du temps

Structurer son organisation

- Fixer des objectifs clairs et réalisables
- Elaborer un plan d'action efficace
- Mesurer les résultats

Maîtriser ses imprévus

- Anticiper sur les perturbations
- Développer son « type d'organisation » et l'optimiser
- Comprendre le mode d'organisation des autres et en tenir compte dans son organisation
- Gérer ses différents moyens de communication
- Savoir transformer la perte de temps en efficacité

Synthèse de la journée

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/55

LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DANS LES CHANTIERS DE BTP

Public

Conducteurs de travaux
Chefs de chantier
Assistants chef de chantier

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	02/02/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Savoir mettre en place des délégations de pouvoirs efficaces
Sensibiliser l'ensemble de l'entreprise aux règles de prudence et de sécurité
Limiter les risques tant d'accidents du travail que de responsabilité pénale

Contenu

Généralités

- Définition de la délégation de pouvoir
- Objectif de la délégation de pouvoir

La méthode de la délégation de pouvoir

- Le transfert de la responsabilité
- Conséquences dans le cas de non-respect de la délégation de pouvoir

Mise en place de délégations efficaces

- Savoir distinguer délégations de pouvoirs et délégation de signature.
- Qui peut déléguer ses pouvoirs ?
- Quels pouvoirs peut-on déléguer ?
- Comment déléguer ses pouvoirs ?
- La forme de la délégation
- La preuve de la délégation
- Les subdélégations
- La permanence de la délégation

La délégation du pouvoir au quotidien

- Définition de l'organigramme
- Objet et nature de la délégation de pouvoir
- L'étendue de la délégation
- Délégation de pouvoir et responsabilités
- Les erreurs à éviter

Responsabilités et gestion des risques

- Sécurité sur chantier
- Prévention des risques
- Accidents de travail

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/56

LECTURE DE PLANS DE CHANTIER

« Module 1 »

Public

Chefs d'équipe
Chefs de file
Compagnons

Pré requis

Maîtriser les 4 opérations de base
Notions de géométrie
Notions de lecture et d'écriture en français
Niveau débutant

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation des connaissances

Grille d'évaluation des savoirs appliqués afin d'apprécier les acquisitions du stagiaire en fin de stage.

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

5 jours (35 heures)

SESSION	DATE	TARIF*
IDF	du 18 au 22/01/2021	840 € HT
MARSEILLE	du 08 au 12/02/2021	840 € HT
IDF	du 29/03 au 02/04/2021	840 € HT
IDF	du 31/05 au 04/06/2021	840 € HT

* Hors repas

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Lire et exploiter des croquis et des plans de coffrage :

- Analyser la terminologie et identifier les principaux termes utilisés
- Analyser les différentes vues et définir les principes de projections
- Comprendre et appliquer les principes de cotations
- Comprendre et appliquer le principe des échelles
- Reconnaître et déterminer le volume d'un élément
- L'environnement du plan et dossier de plan

Contenu

- Orientation, repérage
- Symboles, traits
- Cotations repérage d'une partie d'ouvrage sur un croquis
- Terminologie et fonction des éléments constructifs en gros œuvre
- Passage d'une vue d'ensemble à des projections orthogonales et inversement
- Les échelles usuelles
- Conversion d'une cote relevée sur un plan et report en vraie grandeur
- Cumuls de cotes
- Repérage de côtes de niveau
- Lecture de croquis
- Tracés
- Exercices pratiques et mise en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/57

LECTURE DE PLANS DE COFFRAGE - FERRAILLAGE

« Module 2 »

Public

Chefs d'équipe
Chefs de file
Compagnons

Pré requis

Avoir suivi « lecture de plans de chantier module 1 » ou avoir acquis l'expérience correspondante
Connaître les bases de la géométrie
Lire et interpréter un plan simple
Niveau perfectionnement

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation des connaissances

Grille d'évaluation des savoirs appliqués afin d'apprécier les acquisitions du stagiaire en fin de stage.

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

5 jours (35 heures)

SESSION	DATE	TARIF*
IDF	du 01 au 05/02/2021	840 € HT
MARSEILLE	du 08 au 12/03/2021	840 € HT
IDF	du 12 au 16/04/2021	840 € HT
IDF	du 14 au 18/06/2021	840 € HT

* Hors repas

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Développer l'autonomie sur chantier par la maîtrise de la lecture et l'exploitation des plans de chantier :

- Etre capable d'identifier sur les différents plans techniques du chantier l'ensemble des renseignements servant à l'exécution de l'ouvrage
- Etre capable de reproduire par un croquis à main levée un ensemble de renseignements à transmettre à une équipe d'exécution
- Comprendre les principes élémentaires de résistance de matériaux RdM dans les structures simples en béton armé

Contenu

- Rappel des fondamentaux en lecture de plans
- Termes techniques en infrastructure, structure, hors d'eau
- Analyse des différents plans d'un dossier technique
- Les coupes, coupes désaxées
- Recherche d'informations techniques
- Principes du fonctionnement du béton armé
- Les aciers à béton
- Treillis soudés
- Faire un croquis à main levée
- Calculer un quantitatif de matériaux
- Calculer une longueur d'acier
- Vérifier la conformité des aciers, leur positionnement à partir du plan d'armatures
- Exercices pratiques et mise en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/58

IMPLANTATION – TRAÇAGE – NIVELLEMENT

Public

Chefs d'équipe
Chefs de file
Compagnons

Pré requis

Savoir lire, écrire et compter (4 opérations)
Savoir lire un plan et connaître les règles courantes de géométrie plane
Savoir exécuter un croquis à main levée
Niveau débutant

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation des connaissances

Grille d'évaluation des savoirs appliqués afin d'apprécier les acquisitions du stagiaire en fin de stage.

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

5 jours (35 heures)

SESSION	DATE	TARIF*
IDF	du 15 au 19/02/2021	805 € HT
MARSEILLE	du 22 au 26/03/2021	805 € HT
IDF	du 03 au 07/05/2021	805 € HT

* Hors repas

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Développer l'autonomie sur chantier en formant à l'utilisation des plans de chantier :

- Interpréter une vue en plan et les coupes correspondantes
- Tracer au sol et en élévation d'après un plan
- Contrôler la qualité de son travail
- Expliquer son travail et faire faire
- Faire un croquis à main levée d'après des vues en élévation ou en plan
- Connaître les différents instruments d'implantation

Contenu

- Le plan et ses différentes représentations
- Les rappels de calcul et de géométrie plane
- La règle du 3-4-5
- Les traçages
- Le niveau optique de chantier
- Le théodolite de chantier
- Exécuter un croquis coté à main levée
- Tracer au sol par la méthode du 3-4-5
- Contrôler ses traçages
- Calculer des niveaux relatifs d'après plan
- Calculer des arases de poteaux
- Mettre en station un niveau optique de chantier
- Tracer en élévation un trait de niveau au moyen d'un niveau de chantier
- Tracer en élévation des réservations d'après plan
- Faire le métré quantitatif d'une partie d'ouvrage
- Mettre en station le théodolite de chantier
- Exercices pratiques sur le terrain et mise en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...
- Outils de mesure

REF : CA1S21/59

Public

Chefs d'équipe
Chefs de file
Compagnons

Pré requis

Savoir lire, écrire et compter (4 opérations)
Connaître les règles courantes de géométrie plane
Connaître le système décimal et l'usage des multiples et sous multiples
Niveau débutant

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation des connaissances

Grille d'évaluation des savoirs appliqués afin d'apprécier les acquisitions du stagiaire en fin de stage.

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

5 jours (35 heures)

SESSION	DATE	TARIF*
IDF	du 01 au 05/03/2021	875 € HT
IDF	du 31/05 au 04/06/2021	875 € HT

* Hors repas

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Maîtriser les instruments topographiques pour optimiser la qualité de ses interventions dans le cas d'applications courantes et dans le respect des tolérances admissibles :

- Rechercher sur plan les éléments à reporter sur le terrain
- Manipuler correctement le niveau de chantier, un décamètre, un théodolite et un distancemètre
- Effectuer les observations angulaires, des traçages verticaux et des reports de distances à l'aide d'un décamètre, d'un distancemètre

Contenu

- Lecture d'une cote sur plan et report sur le terrain
- Le N. G. F.
- Lecture sur mire
- Manipulation des appareils
- Cheminement
- Report au décamètre de distances pour tracer une construction
- Mesure d'angles au théodolite
- Présentation du distance mètre
- Report d'angles et distances pour implantations simples
- Traçages d'axes verticaux sur parois
- Implantation d'un ouvrage comportant des éléments circulaires
- Exercices pratiques sur le terrain et mise en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...
- Outils de mesure (théodolite, nivelle,)

REF : CA1S21/60

Public

Chefs d'équipe
Chefs de file
Compagnons

Pré requis

Avoir suivi «topographie de chantier module 1»
ou avoir acquis l'expérience correspondante
Savoir effectuer des calculs de surfaces,
volumes, pentes, échelles
Notions de trigonométrie
Niveau perfectionnement

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et
sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires
supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques
supérieur à 80 %

Évaluation des connaissances

Grille d'évaluation des savoirs appliqués afin
d'apprécier les acquisitions du stagiaire en fin de
stage.

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

5 jours (35 heures)

SESSION	DATE	TARIF*
IDF	du 15 au 19/03/2021	875 € HT
IDF	du 21 au 25/06/2021	875 € HT

* Hors repas

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Planter en autonomie des ouvrages comportant des courbes, des ouvrages en étoiles, en encorbellement, dans le respect des tolérances admissibles.

- Rechercher sur plan les éléments à reporter sur le terrain
- Manipuler correctement les instruments topographiques
- Connaître et comprendre les différentes méthodes d'implantation et de relevés topographiques
- Savoir utiliser des coordonnées rectangulaires et les transformer en coordonnées polaires
- Procéder de manière durable à la matérialisation de votre implantation

Contenu

- Le N. G. F.
- Lecture sur mire
- Manipulation des appareils
- Calculs d'une altitude, d'une dénivelée
- Cheminement
- Rayonnement
- Alignement
- Théodolite de chantier
- Mesures d'angles
- Chaises
- Notion de coordonnées
- Implantation
- Calculs des courbes
- Exercices pratiques sur le terrain et mise en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...
- Outils de mesure (théodolite, nivelle,)

REF : CA1S21/61

TOPOGRAPHIE

UTILISATION D'UNE STATION TOTALE

Public

Chefs d'équipe
Chefs de chantier
Chefs de file

Pré requis

Avoir suivi «topographie de chantier module 1 et module 2» ou avoir acquis l'expérience correspondante
Mise en station du théodolite
Utilisation courante du niveau
Notions de trigonométrie
Niveau perfectionnement

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation des connaissances

Grille d'évaluation des savoirs appliqués afin d'apprécier les acquisitions du stagiaire en fin de stage.

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

5 jours (35 heures)

SESSION	DATE	TARIF*
IDF	du 12 au 16/04/2021	1 260 € HT
IDF	du 28/06 au 02/07/2021	1 260 € HT
MARSEILLE	du 05 au 09/07/2021	1 260 € HT

* Hors repas

Contact référent handicap :
Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :
infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Réaliser correctement la mise en station d'une station totale
Exécuter les tâches d'implantation courantes

Contenu

- Identifier les différentes méthodes d'implantation
- Identifier les différentes parties d'une station totale
- Identifier les caractéristiques de l'écran
- Interpréter l'affichage des données
- Mettre en station une station totale
- Orienter la station sur une référence
- Méthode de la station libre
- Contrôler son travail
- Mettre en station une station totale dans des conditions normales d'exécution
- Assurer l'orientation d'une station sur une référence
- Appliquer la méthode de la station libre
- Implanter les éléments d'une construction par la méthode du rayonnement
- Vérifier et contrôler son implantation
- Exercices pratiques sur le terrain et mise en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...
- Station Totale

REF : CA1S21/62

INSTALLATION DE CHANTIER ET ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL

Public

Chefs d'équipe
Chefs de file
Assistants chefs de chantier

Pré requis

Savoir effectuer les calculs de linéaire, surface, volume et poids
Savoir lire les plans de coffrage, ferrailage, béton
Posséder le vocabulaire de base de l'organisation du chantier
Niveau débutant

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation des connaissances

Grille d'évaluation des savoirs appliqués afin d'apprécier les acquisitions du stagiaire en fin de stage.

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

5 jours (35 heures)

SESSION	DATE	TARIF*
IDF	du 22 au 26/03/2021	805 € HT
MARSEILLE	du 17 au 21/05/2021	805 € HT
IDF	du 07 au 11/06/2021	805 € HT

* Hors repas

Contact référant handicap :
Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :
infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Savoir déchiffrer le Plan d'Installation de Chantier (PIC), prendre possession des lieux et installer le chantier selon les transcriptions et réglementation en vigueur

Participer à l'organisation de chantier

Organiser son poste de travail

Contenu

Installer et replier le chantier

- Lire le plan d'installation
- Installation des infrastructures collectives
- Etablir la signalisation et la sécurité collective
- Elaborer des méthodes, des coffrages et des étaielements
- Organiser le démontage de la grue et le repli de tout le matériel

Participer à l'organisation de chantier

- Choisir des matériels et définir des équipes
- Définir des modes opératoires
- Mettre en place le contrôle de la production

Organiser le travail

- Mettre en place le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)
- Suivre la démarche qualité
- Distribuer les tâches et contrôler la production journalière
- Gestion du temps d'occupation des outils et de leur utilisation
- Gestion des approvisionnements et des besoins en matériaux
- Contrôler l'état de la production et analyser les malfaçons
- Organiser l'équilibre des postes et gérer les absences
- Organiser les finitions

Exercices pratiques et mise en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/63

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

Public

Conducteurs de travaux
Chefs de chantier
Toute personne amenée à gérer des équipes

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

3 jours (21 heures)

SESSION	DATE	TARIF*
MARSEILLE	du 25 au 27/01/2021	756 € HT
IDF	du 25 au 27/05/2021	756 € HT

* Hors repas

Contact référant handicap :
Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :
infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Savoir fixer les objectifs
Gérer et animer une équipe
Faciliter la cohésion d'équipe
Savoir prendre des décisions

Contenu

Boîte à outils de la communication

- Recevoir et transmettre un ordre de façon claire et efficace
- S'assurer de la compréhension collective
- Pratiquer l'écoute active et la formulation positive
- Faire circuler l'information
- Savoir motiver les collaborateurs

Management d'équipe

- Identifier les compétences et définir les responsabilités
- Savoir adopter un style d'autorité efficace : les différents styles d'autorité
- Assurer la coordination des équipes
- Accompagner pour la réalisation des objectifs et contrôler
- Savoir déléguer et contrôler
- Comprendre et gérer les situations relationnelles délicates
- Résoudre un problème et prendre une décision

Exercices pratiques et mise en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/64

COMMUNICATION – ANIMATION D'ÉQUIPE

Public

Chefs d'équipe
Chefs de file
Assistants chefs de chantier

Pré requis

Savoir lire et écrire en français
Ebauche d'un projet personnel et professionnel communicable
Niveau débutant

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation des connaissances

Grille d'évaluation des savoirs appliqués afin d'apprécier les acquisitions du stagiaire en fin de stage.

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

5 jours (35 heures)

SESSION	DATE	TARIF*
IDF	du 19 au 23/04/2021	805 € HT
MARSEILLE	du 21 au 25/06/2021	805 € HT
IDF	du 28/06 au 02/07/2021	805 € HT

* Hors repas

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Intervenir et communiquer de manière efficace
Comprendre les statuts et les rôles des participants
Anticiper, gérer et résoudre les problèmes
Savoir motiver son équipe

Contenu

Communiquer de façon efficace

- Savoir communiquer, transmettre, entendre et se faire entendre
- Réintégrer les participants difficiles
- Recevoir et restituer une information orale et écrite

Représenter l'entreprise à son niveau

- Se situer dans l'organigramme de son entreprise
- Définir le rôle des acteurs

Situer son organisation personnelle

- Connaître et développer sa personnalité
- Fixer ses objectifs et ses priorités
- Analyser sa fonction et sa légitimité

Analyser ses méthodes de travail avec les autres

- Définir son style d'autorité
- Savoir déléguer et définir le niveau d'autonomie accordée
- Contrôler et motiver ses équipiers

Résoudre un problème et prendre une décision

- Savoir réagir face à une situation difficile
- S'entraîner à développer ses capacités d'analyse de situation, de résolution de problème et de prise de décision

Exercices pratiques et mise en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/65

AMÉLIORER SON COMPORTEMENT FACE À LA SÉCURITÉ

Public

Chefs d'équipe
Chefs de chantier

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF *
PARIS	31/05/2021	680 € HT
REGIONS	Nous consulter	680 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Connaître et utiliser les différents outils de prévention

Comprendre et appliquer la vigilance partagée

Prendre conscience de son propre comportement face aux risques et savoir réagir face à une situation à risque

Contenu

Les différents outils de prévention

- PPSPS / Plan de prévention / Permis feu
- Accueil à la sécurité
- Visites chantiers
- Causeries
- Remontée des incidents et des presqu'accidents
- Principes de prévention
- Devoir d'alerte et de retrait
- Evaluation des risques

Améliorer son comportement

- La vigilance partagée
- S'interroger sur son propre comportement face aux risques
- Recevoir une observation sur son comportement
- Intervenir face à une situation à risque

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA1S21/66

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

FINANCEMENT *

Convention entre BTP.SERVICES et votre entreprise valant reçu libérateur pour imputation au budget formation continue.

Conditions exceptionnelles 20 % appliqués dès la 3^{ème} inscription

Pour l'encadrement uniquement.

Il inclut la participation au stage, les documents pédagogiques, les pauses et le repas.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, le plus tôt possible, accompagné de votre règlement.

A l'issue du stage, nous vous adresserons la facture, l'attestation de présence et la feuille d'émargement.

En cas d'empêchement d'un stagiaire de participer effectivement à la session à laquelle il est inscrit, un autre collaborateur pourra lui être substitué.

En cas d'annulation d'un stagiaire sans substitution d'un autre collaborateur moins de quinze jours avant le début du stage, nous vous demanderons une participation de 50 % du coût du stage ou 100 % en cas de désistement 48 h avant le début de la formation.

Dans le cas où le nombre des participants inscrits au stage serait insuffisant, nous nous réservons la possibilité d'ajourner le stage. Dans ce cas, le montant des frais d'inscription sera remboursé.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Adriana MIRI - ☎ 06 40 51 33 81

Laurence FOUGERE - ☎ 01 40 69 52 80

Marie-Christine LERONDEAU - ☎ 01 40 69 58 89

* Nous contacter pour toute possibilité de prise en charge de financement.



BTP services

9 rue La Pérouse - 75784 Paris Cedex 16

tél. : 01 40 69 58 89 – infos@btpserv.com – www.btpserv.com

